

**Mamer, commune pilote dans l'utilisation de la comptabilité énergétique pour gérer au mieux les dépenses dans ses différents bâtiments. Une solution simple mais rondement efficace pour agir vite et bien.**



Notre partenaire



Publié le dimanche 14 mars 2021



ÉNERGIE

Il n'est pas toujours évident d'avoir une vision précise de ses consommations d'eau, de gaz, d'électricité ou encore de pellets. Surtout pour les communes devant gérer des dizaines de bâtiments avec leurs spécificités propres. La vigilance doit être de mise à tout instant afin d'éviter une facture salée en fin d'année.



Partant de ce constat, et se voulant proactive, la commune de Mamer a mis en place une comptabilité énergétique extrêmement efficace. Laurent Majerus, Chargé du Service de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mobilité, est à l'origine de cette initiative. « Si on additionne les fuites d'eau, aussi minimes soient-elles, les compteurs électriques défaillants ou encore les mauvaises isolations, la commune dépense une somme conséquente qui pourrait facilement être économisée et réinvestie dans de nouveaux projets communaux. En 2020, nous avons recherché un programme de

comptabilité énergétique, correspondant à la taille de nos trois entités et nous permettant d'avoir une vision globale de nos dépenses. »

Les autorités ont opté pour le programme AREE. Une première au Luxembourg et Laurent Majerus ne le regrette absolument pas. « C'est un gain de temps et d'argent incroyable ! Grâce à l'automatisation progressive des compteurs, nous sommes maintenant capables d'intervenir très rapidement sur une problématique qui, par le passé, aurait peut-être été détectée après plusieurs mois. Au début du projet, nous ne pouvions compter que sur une dizaine de compteurs automatiques. Les autres relevés étaient réalisés par nos soins. Je pense que fin 2021, nous pourrons comptabiliser 400 compteurs ! ». L'objectif est que 80% des compteurs soient relevés de façon automatisée.

## Pas Big Brother mais une gestion précise et efficace

Cette comptabilité énergétique sert notamment à faciliter la compréhension des factures de consommation d'énergie. « Elle nous permet également de surveiller les consommations énergétiques et leur coût via une meilleure prévision des consommations qui tournent autour des 700.000 euros annuels ! C'est également un bon moyen pour travailler en parfaite harmonie avec nos prestataires de service. Nous ne voulons certainement pas jouer à Big Brother avec eux en surveillant leurs faits et gestes, mais si nous pouvons leur apporter nos connaissances dans la gestion des bâtiments et sites, le travail sur le terrain n'en sera que meilleur. »

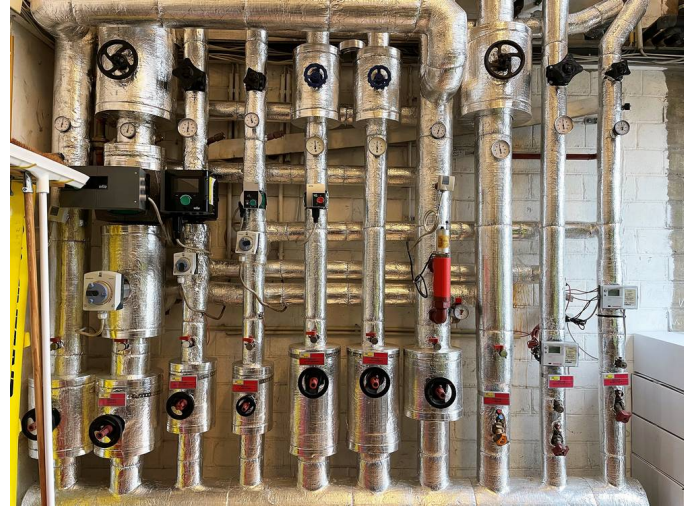
Si Laurent Majerus supervise l'ensemble du système grâce à un système d'alarmes directement reliées à son ordinateur, il est heureux d'être entouré d'une équipe réactive ainsi que de concierges bienveillants. « Ils reçoivent les rapports par email. Ils ont donc une meilleure vision du site dont ils ont la surveillance. Leur présence est donc fondamentale. Un simple exemple parlant : À cause de la pandémie, bon nombre de bâtiments ont été fermés au public. Logiquement, nous aurions dû constater une diminution des consommations et pourtant, certains sites présentaient encore des courbes constantes. En suivant les différentes alarmes, nous avons pu réparer des fuites d'eau, des fenêtres mal isolées ou des chaudières défectueuses. »

Mamer est une commune pilote en matière de comptabilité énergétique. Mais il est clair que, au vu des résultats positifs, bon nombre d'administrations vont bientôt lui emboîter le pas.

**Sébastien Yernaux avec la commune de Mamer, partenaire Infogreen**  
Photos : Fanny Krackenberg/Commune de Mamer

Photo principale = installation compteurs

Photo dans l'article : portrait Majerus by Fanny



## Retour d'expérience par l'intégrateur REGULUX à Luxembourg

# Commune de MAMER

Projet : Tertiaire / Comptabilité énergétique

Produit : AREE Building édité par INNEASOFT

Contact : Monsieur FAROUS / b.farous@regulux.lu

Site Web : www.regulux.lu



Document extrait du site [www.infogreen.lu](http://www.infogreen.lu) (Article 15452)